



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 86661

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les inquiétudes de nombreux parents d'enfants handicapés face à la diminution progressive des classes de CLIS (intégration scolaire), dont la vocation est de permettre la scolarisation en milieu ouvert et dans le cadre normal de scolarisation, des enfants plus fragiles et parfois plus lents en matière d'apprentissage que d'autres. Cette diminution entraînera à terme une disparition totale de ces structures. Or, selon de nombreux parents, les solutions mises en oeuvre lorsque les CLIS auront disparu ne paraissent ni suffisamment claires dans leur dispositif ni suffisantes en terme de capacité d'accueil et de prise en charge. Il lui demande de bien vouloir lui rappeler le cadre législatif posé par la loi de février 2005, « Dignité et citoyenneté des personnes handicapées » et les mesures prises en faveur des jeunes élèves souffrant de handicap.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86661

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2006, page 1775